



**Fédération Française des Médailleurs
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL 76

COTISATION 2023

Fiche à remplir complètement en cas de première adhésion, de modification des coordonnées personnelles ou de promotion dans l'année écoulée.

Dans le cas contraire, ne précisez que vos nom et prénom, ainsi que l'adresse email puis signez. Une fois remplie, adressez-la, accompagnée du règlement par chèque, au président de votre Cercle :

DIEPPE

Chantal COTTEREAU, 1223, rue de la Varenne, 76590 LE BOIS-ROBERT - 06.81.21.09.64 - chantal.cottreau@gmail.com

ELBEUF

André MAROLLÉ, 6, rue de la Halle, 76500 ELBEUF - 06.18.21.85.85 - andre.marolle@wanadoo.fr

LE HAVRE

Michel LEFEBVRE, 1, impasse du Manoir, 76280 LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER - 07.70.61.78.25 - michel.lefebvre371@orange.fr

ROUEN

André CARPENTIER, 3916, route de Neufchâtel, 76230 BOIS-GUILLAUME - 06.60.42.79.52 - am.carpentier@orange.fr

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Sexe : M / F

Date de naissance :/...../..... à

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : / mobile :

Nationalité : Email :

Discipline sportive ou associative :

Dates de vos promotions ministérielles :

Médailles : Or : Argent : Bronze :

Lettre de félicitations :

Distinctions fédérales :

Plaquettes : Or : Argent : Bronze :

Jeune bénévole : Diplôme du bénévole :

Voir au verso

J'adhère ou renouvelle mon adhésion au Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de la Seine-Maritime (CDMJSEA 76) et règle ma cotisation 2023 de :

- 26 € pour un(e) médaillé(e) de bronze, d'argent ou d'or ;
- 21 € pour un(e) titulaire d'une Lettre de félicitations ou d'une récompense de la Fédération telle le challenge du jeune bénévole, le trophée du sportif méritant ou du bénévole méritant, ainsi que le diplôme d'honneur du bénévole...

TARIFS COUPLES :

- 33 € pour un couple comprenant deux Lettres de félicitations ;
- 39 € pour un couple composé d'un(e) médaillé(e) et d'une Lettre de félicitations ou d'une distinction fédérale ;
- 43 € pour un couple comprenant deux médaillés.

Le chèque est à remplir à l'ordre du **CDMJSEA 76**.

Ci-joint un chèque de €.

Fait à le

Signature :

Les informations recueillies ici font l'objet d'un traitement informatique destiné à pouvoir vous contacter et connaître vos années d'adhésions, dates des médailles, etc. Nous nous engageons à ne pas transmettre les informations vous concernant à d'autres organismes. Conformément à l'article 38 de la loi « informatique et liberté », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant par courriel à : mjsea76@gmail.com ou lettre recommandée. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Dans ce cas, il ne nous sera pas possible de vous transmettre nos divers documents de communication et invitations.

La Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif a été reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958.



Visitez notre site Internet, vous y trouverez beaucoup d'informations concernant nos actions passées, actuelles et à venir, les divers documents permettant d'accéder aux récompenses nationales, régionales, départementales ou de notre Comité.

www.medailles-jeunesse-sports-76.fr



**Fédération Française des Médailleurs
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL 76

COTISATION 2023

Fiche à remplir complètement en cas de première adhésion, de modification des coordonnées personnelles ou de promotion dans l'année écoulée.

Dans le cas contraire, ne précisez que vos nom et prénom, ainsi que l'adresse email puis signez. Une fois remplie, adressez-la, accompagnée du règlement par chèque, au président de votre Cercle :

DIEPPE

Chantal COTTEREAU, 1223, rue de la Varenne, 76590 LE BOIS-ROBERT - 06.81.21.09.64 - chantal.cottreau@gmail.com

ELBEUF

André MAROLLÉ, 6, rue de la Halle, 76500 ELBEUF - 06.18.21.85.85 - andre.marolle@wanadoo.fr

LE HAVRE

Michel LEFEBVRE, 1, impasse du Manoir, 76280 LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER - 07.70.61.78.25 - michel.lefebvre371@orange.fr

ROUEN

André CARPENTIER, 3916, route de Neufchâtel, 76230 BOIS-GUILLAUME - 06.60.42.79.52 - am.carpentier@orange.fr

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Sexe : M / F

Date de naissance :/...../..... à

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : / mobile :

Nationalité : Email :

Discipline sportive ou associative :

Dates de vos promotions ministérielles :

Médailles : Or : Argent : Bronze :

Lettre de félicitations :

Distinctions fédérales :

Plaquettes : Or : Argent : Bronze :

Jeune bénévole : Diplôme du bénévole :

Voir au verso

J'adhère ou renouvelle mon adhésion au Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de la Seine-Maritime (CDMJSEA 76) et règle ma cotisation 2023 de :

- **26 €** pour un(e) médaillé(e) de bronze, d'argent ou d'or ;
- **21 €** pour un(e) titulaire d'une Lettre de félicitations ou d'une récompense de la Fédération telle le challenge du jeune bénévole, le trophée du sportif méritant ou du bénévole méritant, ainsi que le diplôme d'honneur du bénévole...

TARIFS COUPLES :

- **33 €** pour un couple comprenant deux Lettres de félicitations ;
- **39 €** pour un couple composé d'un(e) médaillé(e) et d'une Lettre de félicitations ou d'une distinction fédérale ;
- **43 €** pour un couple comprenant deux médaillés.

Le chèque est à remplir à l'ordre du **CDMJSEA 76**.

Ci-joint un chèque de €.

Fait à le

Signature :

Les informations recueillies ici font l'objet d'un traitement informatique destiné à pouvoir vous contacter et connaître vos années d'adhésions, dates des médailles, etc. Nous nous engageons à ne pas transmettre les informations vous concernant à d'autres organismes. Conformément à l'article 38 de la loi « informatique et liberté », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant par courriel à : mjsea76@gmail.com ou lettre recommandée. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Dans ce cas, il ne nous sera pas possible de vous transmettre nos divers documents de communication et invitations.

La Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif a été reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958.



Visitez notre site Internet, vous y trouverez beaucoup d'informations concernant nos actions passées, actuelles et à venir, les divers documents permettant d'accéder aux récompenses nationales, régionales, départementales ou de notre Comité.

www.medailles-jeunesse-sports-76.fr